Le domicile : une priorité pour la France

Bien grandir, bien vivre et bien vieillir chez soi : **10 engagements** pour faire du libre choix et de l'accompagnement à domicile un droit pour tous.

Le secteur de l'emploi à domicile
Aujourd'hui

3,4 M
de particuliers employeurs

42 %
Habitent dans des communes de moins de 5 000 habitants

1,2 M
de salariés

12,6 Md€
de masse salariale brute

6/10 FRANÇAIS
envisagent de recourir à l'emploi à domicile dans les prochaines années

7e
secteur employeur en France

Et d'ici 2035
pour répondre aux besoins des Français et compenser les départs en retraite

600 000
postes à pourvoir

Fepem
Fédération des particuliers employeurs

Sources : Rapport sectoriel 2026 de l'Observatoire de l'emploi à domicile – Enquête 2025 Fepem/Ifop

Le domicile : **un choix de vie, un choix de société**



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Le domicile est bien plus qu'un lieu de vie. Le lieu où on grandit, où on élève ses enfants, où on construit habitudes et liens sociaux. C'est aussi là que beaucoup d'entre nous souhaitent continuer à vivre, malgré le vieillissement, la perte d'autonomie ou le handicap.

Pourtant, le domicile reste au croisement de politiques trop souvent dispersées : logement, santé, famille, travail, autonomie, solidarité, etc. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, nous appelons les candidats à en faire une véritable priorité nationale.

Depuis près de 80 ans, la Fepem porte la voix des employeurs à domicile. Avec les dix engagements de notre manifeste, nous défendons ici le libre choix de bien vivre et bien vieillir chez soi pour tous les Français, ainsi que leur droit à un accompagnement à domicile choisi, déclaré, transparent et sécurisé.

Cette ambition ne pourra se matérialiser qu'avec une volonté politique forte et l'implication tant des décideurs nationaux que des acteurs de proximité, dans tous les territoires.

Julie L'Hotel Delhoume
Présidente de la Fepem

L'Emploi à domicile : **des réponses à 4 grands enjeux de société**

Choc démographique

Répondre à l'urgence, à la fois du vieillissement de la population et de la dénatalité.

Pénurie de professionnels

Renforcer l'attractivité des métiers de l'accompagnement à domicile et de la petite enfance.

Pouvoir d'achat

Pour tous : Pérenniser le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile et son avance immédiate.

Pour les plus vulnérables : Réduire les inégalités territoriales de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap.

Pour les parents employeurs : Ajuster le Complément de Libre Choix du Mode de Garde selon les salaires pratiqués sur le terrain.

Aidance

Reconnaître pleinement la contribution des aidants à notre société et leur garantir les moyens de concilier leur rôle de soutien à un proche avec leur vie personnelle et professionnelle.

10 engagements pour faire du domicile une priorité nationale

01 Faire du choix de vivre et vieillir chez soi un droit effectif

Consacrer le libre choix de vivre et vieillir chez soi, en tant que droit fondamental. Chacun doit être libre de choisir son lieu de vie. La Nation doit garantir, notamment aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en perte d'autonomie, les conditions permettant **l'exercice effectif de cette liberté** et la possibilité de vivre à leur domicile lorsqu'elles en font le choix.

Inscrire dans le droit une obligation de transparence sur le statut et les responsabilités du particulier employeur
Le citoyen doit savoir quand il devient employeur et connaître précisément le cadre juridique dans lequel il s'engage.

Désigner un référent « domicile » au sein des préfectures
Investi d'un rôle de **coordination** des services déconcentrés, il pourrait faire remonter les inégalités de droits et d'accès, faciliter les expérimentations locales et traiter les blocages sur le terrain.

94 % des Français
veulent vieillir chez eux
Étude Ifop-Biogaran 2025

02 Faire du domicile une grande priorité nationale

Créer un Haut-Commissariat au domicile pour coordonner les politiques publiques et porter une stratégie nationale ambitieuse.

Instaurer un rendez-vous national d'information à 65 ans pour anticiper le vieillissement. Comme pour les grandes campagnes d'information sur la santé ou la retraite, un courrier officiel serait adressé à chaque Français concerné l'informant des solutions lui permettant de bien vieillir chez lui selon ses choix et ses besoins, ainsi que les aides et les interlocuteurs dédiés.

Lancer une politique publique de soutien à l'adaptation préventive des logements au vieillissement, pour permettre à chacun de continuer à vivre chez soi dans un environnement familier et sécurisé.

Les seniors en perte d'autonomie

2,3 M en 2030 › **2,5 M** en 2040 › **2,8 M** en 2050

Insee–DREES - Insee Première n°2078 – oct. 2025 Projection selon le scénario médian

03 Reconnaître l'emploi à domicile comme un investissement pour la Nation

Préserver le pouvoir d'achat des ménages et la soutenabilité financière du maintien à domicile en sécurisant le crédit d'impôt services à la personne (CISAP). Il s'agit aussi d'évaluer tout projet de réduction du CISAP au regard de ses effets sur le volume d'heures déclarées et le risque de recours au travail dissimulé.

Garantir, sans nouveau report, le déploiement effectif de l'avance immédiate du crédit d'impôt (AICI) pour les publics qui en sont encore exclus : personnes âgées percevant l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), bénéficiaires de la PCH (prestation de compensation du handicap) en situation de handicap, parents employeurs d'assistants parentaux. Étendre le dispositif aux parents employeurs d'assistantes maternelles.

Créer un tarif socle national de l'APA en emploi direct égal à 150 % du salaire horaire brut d'un assistant de vie, comme pour la PCH. Ce tarif suivrait l'évolution des minima conventionnels, pour un maintien à domicile plus soutenable et accessible aux seniors.

Garantir une application homogène de la PCH sur l'ensemble du territoire. La PCH demeure marquée par d'importantes disparités territoriales, créant une véritable rupture d'égalité pour les personnes en situation de handicap, selon leur lieu de résidence.

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie - PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Un secteur contributif à la solidarité nationale

Chaque euro investi par les finances publiques dans le secteur de l'emploi à domicile génère 80 centimes de recettes fiscales et sociales

Champ : Secteur des particuliers employeurs, hors employeurs d'assistants maternels Modélisation réalisée par l'Observatoire de l'emploi à domicile pour l'année 2022



04 Garantir un emploi à domicile choisi, déclaré, transparent et sécurisé

Faire de la transparence sur les modes d'intervention à domicile une obligation
Toute plateforme ou intermédiaire, avant la contractualisation, devrait être soumis à une obligation d'information sur le statut de l'intervenant à domicile, l'identité de l'employeur, le rôle et les obligations de chaque partie. Lorsque l'utilisateur devient employeur, la mention « Vous devenez particulier employeur » doit être explicite.

Faire de la bientraitance un socle commun de droits et de compétences
- En rendant effectif le contrôle d'honorabilité dans l'emploi direct à domicile : le particulier employeur pourrait vérifier avant l'embauche, au moyen d'une attestation simple et sécurisée, que le salarié intervenant auprès d'un enfant ou d'une personne vulnérable n'est frappé d'aucune incapacité d'exercer.
- En créant un référentiel national de compétences pour l'accompagnement à domicile, analogue au « Socle national de connaissances et de savoir-faire communs des professionnels de la petite enfance » publié à la rentrée 2026 par le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Le travail dissimulé a reculé de 50 % à 20 %

depuis la mise en place du Crédit d'impôt services à la personne

DARES « Services à la personne : baisse du travail non déclaré en 2017 » déc. 2021

05 Faire des métiers du domicile des métiers d'avenir

Lancer un Grenelle national de l'attractivité des métiers

Face aux défi des **600 000 postes à pourvoir d'ici 2035** pour répondre aux besoins des Français et compenser les départs en retraite, dans un contexte de choc démographique, l'État doit agir.
Un Grenelle national permettrait de réunir les décideurs nationaux et locaux, acteurs de l'emploi et partenaires sociaux des branches professionnelles concernées, pour aboutir à un plan d'action conjoint : recrutement, formation, évolution et mobilité professionnelles, conditions de travail.

Faire de l'emploi à domicile un secteur prioritaire des politiques publiques d'insertion et de retour à l'emploi

- En prolongeant le dispositif des **métiers en tension**, pour mieux faire face à la pénurie des candidats et aux besoins croissants des seniors.
- En rendant effectif l'accès à la **carte professionnelle** pour les assistants de vie à domicile, qui en sont aujourd'hui privés de fait par des freins techniques et institutionnels.
- En faisant de la reconnaissance des compétences un levier **d'attractivité des métiers du domicile**, permettant aussi de bâtir de vrais parcours de carrière, notamment pour les jeunes, les femmes, les personnes en reconversion et celles nées à l'étranger.
- En étendant à tous les métiers de l'accompagnement à domicile les mêmes conditions de facilitation, notamment les dérogations favorables **au cumul emploi-retraite.**

6 Français sur 10
envisagent de recourir à l'emploi à domicile dans les prochaines années

Enquête Ifop – Fepem 2025

06 Bien vivre et bien vieillir chez soi : prévenir et préparer

Faire du domicile le premier terrain de la prévention pour le grand âge

- Proposer un **repérage précoce des premiers signes de perte d'autonomie** au moment du départ en retraite ou autour de 65 ans, en s'appuyant sur les dispositifs de prévention existants, comme « Mon bilan prévention » et le programme ICOPE développé par l'OMS.
- Reconnaître les salariés à domicile comme **les acteurs de première ligne de la prévention**, les former au repérage des signaux faibles pour les personnes isolées (pertes cognitives, difficultés de mobilité, d'alimentation, etc.) et organiser des relais avec les professionnels de santé compétents, les familles, ainsi que les services sociaux locaux.

07 Reconnaître, valoriser et soutenir les aidants

Engager une concertation nationale sur l'aidance

- Afin de clarifier les situations couvertes et les droits mobilisables pour les aidants selon les situations individuelles, notamment leur accès au **droit au répit** : conjoints actifs ou retraités, parents, enfants, proches de voisinage, etc.
- Pour intégrer dans toute réflexion sur le soutien aux aidants les **solutions apportées par l'emploi à domicile**, ainsi que celles et ceux qui sont aujourd'hui exclus du bénéfice des dispositifs existants : frères et sœurs, petits-enfants, enfants mineurs, etc. Ces aidants du quotidien ne devraient pas rester dans l'angle mort des politiques publiques.

Créer un soutien matériel et financier ciblé pour les parents isolés en situation de handicap avec un enfant mineur aidant. Quand le seul adulte de la maison est en situation de handicap lourd, son enfant mineur peut se retrouver à supporter une charge mentale et administrative considérable à un très jeune âge, tout en poursuivant sa scolarité. Pour cet enfant, c'est la "double peine" : sans disposer des ressources psychologiques et matérielles d'un adulte, il doit pourtant tenir ce rôle.
Parmi les **522 000 mineurs aidants** estimés en France (DREES 2023), ceux qui sont dans cette situation relèvent d'une véritable urgence sociale et doivent être identifiés et soutenus en priorité.

3 aidants sur 10
accompagnent seuls leur proche

6 sur 10
sont en activité ou étudiants

Source DREES 2025 - Enquête Autonomie-Ménages 2022

08 Innover et préparer le domicile de demain face aux transformations climatiques et numériques

Créer un dispositif national de soutien à l'adaptation du domicile au climat
Il conviendrait d'étendre aux domiciles l'ambition déjà portée par les pouvoirs publics pour les bâtiments collectifs : renfort de l'État au fonds vert en 2026, plan de 190 m€ pour les établissements scolaires, mesure « Adapter les logements au risque de fortes chaleurs » du 3e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3), diagnostic des vulnérabilités climatiques, etc.
Car **le domicile est un lieu de vie, mais aussi de travail** pour des salariés, qui y accompagnent de surcroît des personnes vulnérables : enfants en bas âge, personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie, âgées.

Faire du numérique un outil de simplification, jamais d'exclusion.
Aucun citoyen ne devrait être privé de l'accès à ses droits (Cesu, Pajemploi, APA, PCH, CMG, etc). faute de maîtrise ou d'accès à internet. Les sites des services publics en ligne doivent être accessibles et adaptés à tous, aux déficiences visuelles, auditives ou cognitives.

09 Petite enfance : permettre aux futurs parents de se projeter dans l'avenir

Rendre le libre choix du mode d'accueil du jeune enfant réellement effectif pour chaque famille. Le pays fait face à un manque structurel de places d'accueil, laissant de nombreux parents d'enfants en bas âge dans une situation intenable : **200 000 à 380 000 places d'accueil supplémentaires seraient nécessaires pour répondre aux besoins**.[1] Ce déficit tient d'abord au recul continu depuis 2013[2] de l'offre d'accueil individuel chez les assistantes maternelles, premier mode de garde formel choisi par les parents. Les nombreux départs en retraite à venir aggraveront cette pénurie. Pourtant, le désir de parentalité reste fort chez les jeunes générations : **7 jeunes adultes sur 10, âgés de 20 à 35 ans, envisagent de devenir parents au cours de leur vie.**[2]

1. Étude HCFEA - Vers un service public de la petite enfance – 2023
2. Enquête Toluna Harris Interactive pour le HCFEA- 2025

Soutenir équitablement tous les modes d'accueil du jeune enfant
Accueil individuel par une assistante maternelle chez elle ou dans une MAM (maison d'assistantes maternelles), garde par les assistants parentaux au domicile des familles, etc. La diversité des modes d'accueil individuels ou collectifs du jeune enfant répond aux spécificités des territoires et aux besoins des familles : monoparentalité, familles recomposées, garde de nuit pour les travailleurs en horaires décalés, etc.
Caf, Relais petite enfance (RPE), PMI, collectivités, Pajemploi, Monenfant.fr, etc. devraient **présenter équitablement aux parents tous les modes d'accueil et les aides associées.**
Les Relais Petite Enfance devraient aussi être tenus - et non plus seulement autorisés à – d'accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

10 Porter une ambition européenne pour l'aide et l'emploi à domicile

Vieillissement de la population, besoins d'accompagnement croissants, métiers en tension : les défis du domicile dépassent les frontières nationales. La France est l'un des deux seuls pays européens avec l'Italie, qui dispose historiquement d'un cadre et d'un secteur structurés pour les salariés employés en direct par des particuliers.

Forte de son caractère pionnier en la matière, elle peut aussi jouer un rôle moteur à l'échelle européenne, autour de **4 priorités :**

- **Faire reconnaître le rôle essentiel de l'aide et l'emploi à domicile dans la cohésion sociale et territoriale**, au sein des réflexions européennes sur le Right to Stay (« droit de rester sur son territoire ») et dans le cadre financier pluriannuel de l'UE 2028-2034.
- **Donner toute sa place à l'emploi à domicile dans les politiques européennes du care** (soin et accompagnement) en garantissant la représentation des acteurs du secteur dans les consultations et en renforçant sa prise en compte dans les statistiques européennes.
- **Mieux protéger les travailleurs et les particuliers employeurs vis-à-vis des plateformes numériques**, en veillant à la bonne transposition de la directive européenne 2024/2831 et à plus de transparence sur les conditions d'intermédiation, les responsabilités et le statut des intervenants à domicile.
- **Renforcer le soutien européen aux professionnels des métiers du domicile**, en matière de formation, compétences et qualifications.

PRÉSIDENTIELLE 2027

10 engagements pour passer des intentions aux actes

Retrouvez **l'intégralité des propositions de la Fepem,** leurs développements et leurs mises à jour, sur notre plateforme en ligne **fepem.fr/présidentielle 2027**

Fepem

Fédération des particuliers employeurs